

<https://sbssa.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1641>

Mise en réseau et rotations en 4^{Â°} SEGPA

- Enseignements généraux, technologiques et SEGPA - Champ H.A.S. (SEGPA) - Documents de cadrage -

Date de mise en ligne : vendredi 6 juillet 2018

Copyright © SBSSA LYON - Tous droits réservés

En **4e SEGPA** les élèves **découvrent différents champs professionnels** afin de faire évoluer leurs représentations des métiers, et leur permettre d'identifier celui qui correspond le mieux aux goûts et aptitudes. « Une **mise en réseau des ateliers de plusieurs SEGPA** permet de **mutualiser les moyens techniques** et de **proposer une plus large découverte** » (Extrait du guide académique LYON pour le champ HAS).

Une **organisation entre les différents établissements** doit alors être mise en place :

- Une convention inter-établissement (votée au CA) doit être signée,
- Une convention « Famille » est également signée entre le collège et la famille. Elle définit les modalités de la rotation et rappelle les responsabilités de chaque établissement aux familles. (Cf. PJ - 2018-2019-exp convention),
- Un carnet de rotation pour chaque élève permet un meilleur suivi, il est un support de réflexion et d'évaluation. (Cf. PJ - 2018-2019-exp carnet de rotation).

À l'issue de la **période de rotation les élèves émettent un vœu** pour la poursuite des ateliers : une fiche de vœu est renseignée et visée par les responsables de l'élève (Cf. PJ - 2018-2019-exp fiche de vœux).

Ces documents ne sont que des exemples, chaque équipe mène sa propre réflexion et construit ses outils.

Documents réalisés par l'équipe pédagogique de la SEGPA Martin Luther King de MIONS.